

Sotteville-lès-Rouen, le 19 mars 2026



Monsieur Hervé MORIN
Président de la Région Normandie

Objet : *Préavis de grève 1^{er} avril 2026.*

Monsieur le Président,

Le Syndicat **CFDT** Interco de Seine-Maritime dépose un préavis de grève d'un mois pour les agents de la Direction des transports publics routiers (DTPR) sur l'ensemble de la Normandie, à compter du mercredi 1^{er} avril 2026 et vous demande :

- De suspendre la mise en place d'un nouveau mode de gestion des transports routiers ;
- D'engager une réelle analyse des impacts financiers et humains des évolutions envisagées ;
- D'engager avec les agents concernés et les représentants du personnel une réelle concertation sur ce projet et ses impacts.

En effet, faute d'écoute et mis devant le fait accompli, les agents de cette direction sont actuellement dans une situation de profond mal-être au travail.

Le syndicat **CFDT** Interco de la Seine Maritime, par le biais de la section **CFDT** Interco Région Normandie, reste à votre disposition pour vous rencontrer afin d'échanger sur cette situation problématique et ouvrir un véritable dialogue social.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur Le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Fait pour valoir ce que de droit.

Pour le syndicat **CFDT Interco** de Seine-Maritime
La secrétaire Générale

Sophie Molle

SYNDICAT CFDT INTERCO
de la SEINE-MARITIME
25 Place Gilles Martinet
76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Tél: 02 32 08 35 53